

Lyon, le 14 novembre 2025

Communiqué de presse

Lancement d'une expérimentation en faveur de l'assainissement des eaux rejetées par les bateaux-logement dans le Rhône et la Saône

Ce vendredi 14 novembre, Christophe WENDLING, Directeur territorial Rhône Saône de VNF, et le Vice-président de la Métropole de Lyon (fleuve - aménagement et usage, biodiversité) ont officiellement lancé l'expérimentation pour tester la performance d'un dispositif flottant de phytoépuration comme solution d'assainissement des eaux rejetées par les bateaux logements. Cette action est un engagement pris par VNF dans le cadre du partenariat avec la Métropole de Lyon, pour améliorer la qualité de l'eau du Rhône et de la Saône.

Conduite par Voies navigables de France, l'expérimentation permettra de s'assurer de la résistance aux divers aléas du Rhône et de la Saône (variations de débit, crues, batillages, embâcles...) d'un dispositif flottant de phytoépuration : à savoir une barge flottante prototype dotée d'un système de pompes et de filtres plantés de roseaux.

D'un montant total de 120 000 euros (études et installation), elle sera réalisée durant 12 mois par les sociétés Aquatiris et Carré de Vie sur deux bateaux-logement :

- le premier, Balthazar, stationné sur le Rhône avec un dispositif arrimé côté chenal de navigation.
- le second, Friponne, stationné sur la Saône avec un dispositif installé dans l'espace entre le bateau et le quai.

Compétente en matière d'assainissement, la Métropole de Lyon (en partenariat avec l'INRAE, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) aura quant à elle la charge du suivi de l'évaluation des performances épuratoires : définition du protocole de suivi des effluents, instrumentation de la barge, prélèvements des échantillons, analyse en laboratoire et analyse des résultats.

Améliorer la qualité des eaux du Rhône et de la Saône

Les eaux usées d'une très grande majorité des 150 bateaux stationnaires (logements mais également bars et restaurants, promenade, bateaux école...) sont encore rejetées directement dans le Rhône et la Saône, et ont donc un impact environnemental sur la ressource en eau et les milieux aquatiques.

A la suite d'une étude conduite par la Métropole et VNF en 2023-2024, deux solutions ont été identifiées et sont actuellement en cours d'expertise :

- le traitement par phyto-épuration flottante (VNF)
- et le dépotage par la voie d'eau en station d'épuration ou dans le réseau d'assainissement collectif (Métropole).

La transition écologique et la qualité de l'eau est l'une des thématiques fortes du nouveau partenariat qui unit VNF et la Métropole jusqu'en 2029.

Reposant sur une vision partagée avec tous les acteurs et un plan de 29 actions (« SURF » pour schéma des usages des rives fluviales), ce partenariat permet un développement ambitieux et harmonieux des usages des rives du Rhône et de la Saône au bénéfice de la qualité de vie des Lyonnais.

Pour Christophe WENDLING, VNF :

« Gestionnaire de la Saône et du Rhône dans Lyon, VNF est fier d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'eau et du cadre de vie des Grands Lyonnais. Dans la continuité des études menées en partenariat avec la Métropole de Lyon, notre établissement s'est volontairement engagé à tester des barges flottantes de phytoépuration. L'expérimentation qui durera une année permettra notamment de vérifier si les dispositifs résistent bien aux aléas fluviaux que nous connaissons sur ce secteur, afin d'offrir une solution nouvelle d'assainissement pour les bateaux logements ».

Pour le Président de la Métropole de Lyon :

« Le partenariat engagé entre la Métropole de Lyon et VNF permettra d'améliorer la qualité des eaux du Rhône et de la Saône. Parmi le panel d'actions mises en place, le dispositif flottant de phytoépuration est une solution vertueuse et innovante, qui permet de traiter les eaux rejetées par les bateaux logements. Dans le cadre de sa compétence assainissement, la Métropole de Lyon suivra la qualité de traitement et d'épuration de ces dispositifs. »

Pour Edwige LE DOUARIN & Martin WERCKMANN (Aquatiris) et Frédéric BOISSIÈRE & Jacques PIERREJEAN (Carré de Vie) :

« Aquatiris, expert de l'assainissement écologique sans fosse septique, et Carré de Vie, créateur d'ouvrages flottants sur mesure, ont allié leurs savoir-faire pour créer la PhytoFlottante® : un jardin d'assainissement flottant. Basé sur les principes des zones humides, ce dispositif unique utilise plantes et minéraux pour traiter les eaux usées des lieux de vie flottants (péniches, restaurants, capitaineries...etc) de manière durable et esthétique ».

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr    

À propos de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon, née le 1er janvier 2015 de la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône, est une collectivité territoriale unique en France. Comptant 1,4 millions d'habitants sur 59 communes, elle est en charge d'un grand nombre de compétences parmi lesquelles la gestion de l'espace public figure en bonne place, en partenariat avec VNF pour ce qui concerne les rives du Rhône et de la Saône.

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France
Communication Rhône-Saône

Antoine QUIDU
06 88 21 35 48
antoine.quidu@vnf.fr

Métropole de Lyon
Service Presse

Léa CORDONIER
06 98 73 61 96
lcordonier@grandlyon.com